

Le nouvel Observateur

ACCUEIL > TOPNEWS > LA BPI OUVRIRA DÉBUT 2013 ET DISPOSERA DE 42 MILLIARDS D'EUROS

La BPI ouvrira début 2013 et disposera de 42 milliards d'euros

Créé le 17-10-2012 à 07h40 - Mis à jour à 19h32

[Recommander](#) 2 [+1](#) 1

PARTAGER

[f](#) [t](#) [g+](#) [in](#) [e](#)

RÉAGIR 0

Abonnez-vous au
Nouvel Observateur



La future banque publique d'investissement (BPI) aura "une force de frappe" de 42 milliards d'euros pour financer les petites et moyennes entreprises et sociétés de taille intermédiaire prometteuses, a indiqué mercredi le ministre de l'Economie et des Finances Pierre Moscovici. (c) Afp

PARIS (AFP) - La future Banque publique d'investissement (BPI), créée pour financer les PME prometteuses et dont l'ambition est de contribuer à développer en France des filières d'avenir, disposera d'une force de frappe de 42 milliards d'euros et ouvrira ses portes en début d'année.

Cette somme se répartira en 20 milliards d'euros destinés à être prêtés, 12 milliards serviront de garanties et 10 milliards d'euros seront consacrés à des investissements en fonds propres sur le quinquennat, a précisé mercredi le ministre de l'Economie Pierre Moscovici après en avoir présenté le projet de loi en Conseil des ministres.

Ce nouveau bras armé de la politique économique du gouvernement, qui sera présidé par Jean-Pierre Jouyet, un proche du chef de l'Etat, est le premier des 60 engagements de François Hollande pendant la campagne présidentielle.

Le projet de loi portant création de la BPI sera voté d'ici la fin de l'année par le Parlement et le premier conseil d'administration est prévu en janvier.

"Je souhaite qu'il ait lieu dans une capitale régionale et pas à Paris", a déclaré M. Moscovici pour souligner l'ancrage régional voulu pour cette banque.

La BPI doit réunir dans chaque région, sous un guichet unique, les services du Fonds stratégique d'investissement qui prend des participations dans des sociétés françaises stratégiques, la banque publique des PME et de l'innovation Oséo et CDC Entreprises, filiale de la Caisse des dépôts.

Elle servira à promouvoir des filières d'avenir, a expliqué le ministre. "Ce n'est pas un outil défensif, c'est un outil offensif", "n'en faisons pas un pompier", a déclaré M. Moscovici en réponse à une question.

"Tout en étant un financeur avisé elle doit être moins préoccupée de la rentabilité à court terme", a cependant précisé M. Moscovici.

Nicolas Dufourcq, actuel directeur général adjoint de Capgemini, a "vocation" à en devenir le directeur général, a indiqué le ministre.

Précisant qu'il ne pouvait, en l'état, être nommé que "préfigurateur" de la future direction, la BPI n'ayant pas d'existence légale à ce jour, M. Moscovici a ajouté que M. Dufourcq avait "vocation à devenir le dirigeant principal de cette entreprise".

En septembre, le Premier ministre Jean-Marc Ayrault avait annoncé pour le futur établissement une capacité d'intervention "de plus de 30 milliards d'euros". Mais, depuis, il a été décidé d'intégrer la totalité du FSI c'est-à-dire ses actions en direction des grands groupes et non plus seulement sa partie dédiée aux PME.

"Elle intégrera totalement le FSI, donc elle doit avoir une politique de filière", a expliqué mercredi M. Moscovici. Elle se veut "à la fois la banque de toutes les PME et PMI et des filières", a-t-il affirmé. La BPI sera détenue à parts égales par l'Etat et la Caisse des dépôts.

Elle devrait à terme intégrer Ubifrance qui accompagne les entreprises à l'exportation, a précisé de son côté la ministre du Commerce extérieur, Nicole Bricq. Elle pourrait également nouer un partenariat avec l'assureur-crédit Coface, selon une source gouvernementale.

Alors qu'il n'était pas prévu à l'origine qu'elle ait un volet exportation, "elle sera un atout essentiel pour la reconquête des marchés qui nous font cruellement défaut", a estimé la ministre.

L'innovation sera un élément central et une filiale pourrait lui être dédiée, précise une source gouvernementale.

Elle sera présidée par Jean-Pierre Jouyet, directeur général de la CDC, qui n'aura pas de fonctions exécutives. Elus régionaux, syndicats et patronat, ainsi que des personnalités qualifiées, auront leur mot à dire dans l'élaboration de sa doctrine d'intervention au sein d'un comité national d'orientation dirigé par un président de région, probablement le président de l'Association des régions de France, le socialiste Alain Rousset.

La future banque fait déjà l'objet de critiques. Le président de l'Union des démocrates et indépendants (UDI), Jean-Louis Borloo, a estimé mardi que le projet était "une fausse bonne idée" qui mélangerait "conflit d'intérêt", "chantage politique" et pourrait finir en nouveau "Crédit Lyonnais".

Le Syndicat des indépendants estime qu'elle "laisse entière la problématique de l'accès aux crédits de trésorerie, considérée comme cruciale par une large majorité de TPE, représentant elles-mêmes 98% des entreprises en nombre".